



L'antenne des majeurs vulnérables vous propose une formation sur :

Réforme du contentieux en droit du handicap

Objectif :

Cette formation est spécialement conçue pour les confrères de l'AJ et de l'accès au droit.

Intervenantes :

Marie-Patrice Lassauzet et Julie Thomas, avocates à la cour et référentes du pôle droit du handicap.

Programme :

I- Introduction au droit du handicap et dispositif institutionnel

- typologies de handicaps ;
- MDPH et CDAPH.

II- Compensation du handicap

- cartographie des prestations versées ;
- conditions d'attribution.

III- Contentieux du droit du handicap – principaux changements depuis la réforme entrée en vigueur le 1er janvier 2019

- recours préalable obligatoire ;
- unification des TASS et TCI, compétence territoriale des pôles sociaux ;
- nouvelles formalités lors de la saisine du tribunal ;
- point sur les consultations et/ou expertises, et sur la fin de la gratuité ;
- procédure d'appel.

Mercredi 5 juin 2019 de 14h30 à 17h30

à l'EFB, 1 rue Pierre-Antoine Berryer 92130 Issy-les-Moulineaux.

Niveau 2

approfondissement
des connaissances

Information et inscription

Formation financée par le FIF-PL (prise en charge collective),
en déduction de votre budget formation.

3
heures
validées

fco
Formation
Continue
Obligatoire
Validation 2019